



Direction Juridique

Service Gestion du Patrimoine

Affaire suivie par *Samantha GENTILHOMME*

Nos références : SGP24-183

tél. : 03 26 69 49 63

samantha.gentilhomme@marne.fr

Dossier suivi au Grand Reims par :

Valérie STASIAK

Monsieur Arnaud ROBINET

Président de la Communauté urbaine
du Grand Reims

Pôle Territorial Vesle & Coteaux de la Montagne
de Reims

CS 80036

51722 REIMS Cedex

Châlons-en-Champagne, le **29 AVR. 2024**

Objet : arrêt du projet de plan local d'urbanisme de la commune de Verzy

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions des articles L.132-7 et suivants et L.153-16 et suivants du code de l'urbanisme, vous m'avez informé que le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Verzy a été arrêté.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que ce dossier sera présenté à l'examen des Conseillers départementaux au cours de la Commission permanente du 28 juin 2024.

Je ne manquerai pas, le moment venu, de vous faire connaître son avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil départemental

Jean-Marc ROZE

Marne
LE DÉPARTEMENT
marne•fr



ECOPLI

CHALONS
EN CHAMPAGNE-51

29-04-24

861 E0 334547
EAOC 510340

€ R.F.
001,05

LA POSTE
HZ 507479

